

## Thème : La fraude à l'assurance

**Date :** Mercredi 9 novembre 2022 de 14h à 17h

**Lieu :** Visioconférence

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

### Objectifs :

- Identifier les principales hypothèses de fraude à l'assurance et leurs sanctions
- Connaître les outils contractuels de lutte contre la fraude
- Maîtriser le contentieux en matière de fraude à l'assurance

### Méthodes mobilisées :

#### Programme :

- **Panorama de la jurisprudence en matière de fraude à l'assurance**
- **Analyse des sanctions légales et contractuelles et de leur mise en œuvre**
- **Focus sur les règles applicables en matière d'indemnisation (principe indemnitaire, preuve, jeu des clauses spécifiques...)**
- **Aspects du contentieux de la fraude**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive, remise d'un support écrit.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenante

Madame Agnès PIMBERT, Professeure à l'Université de Poitiers

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)

- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.